



Accusation de 2 élevé au lycée d'insulte homophobes sans preuve

Par **minette 02**, le **03/04/2019** à **18:51**

bonjour je suis lycéen en seconde je suis accusé par 2 élevés de propos homophobe. j'ai été reçu par le cpe qui ma notifie une mesure conservatoire je n'ai plus le droit de me rendre au lycée jusqu'à le conseil de discipline et une enquête interne est en cours. les élevé entendu on confirme que ce n'est pas moi et j'ai des attestations qui le prouve comment de plus le plaignant et revenu sur mon nom et a dénoncé le vrai coupable comment faire pour arrêter cette procédure

Par **CarolineDenambride**, le **04/04/2019** à **15:06**

Bonjour, rnrnrnRecueillez tous les témoignages.rnet adressez un courrier au Directeur de l'établissement en y joignant ces preuves. rnrnIdem à la Commission de Discipline si vous en avez les coordonnées et les références de votre "dossier". rnrnrnCela devrait calmer les choses. rnrnTrès cordialement, rnrnCaroline DENAMBRIDE rnAvocate au Barreau de Lyonrn<http://denambride-avocat.com/>